

Dominique Fortier
Elsa Laflamme

Volume 24, numéro 6, 2019

::: Centres d'aide en français ::: Troubles d'apprentissage

Troubles d'apprentissage: comment accompagner les élèves dans les CAF?

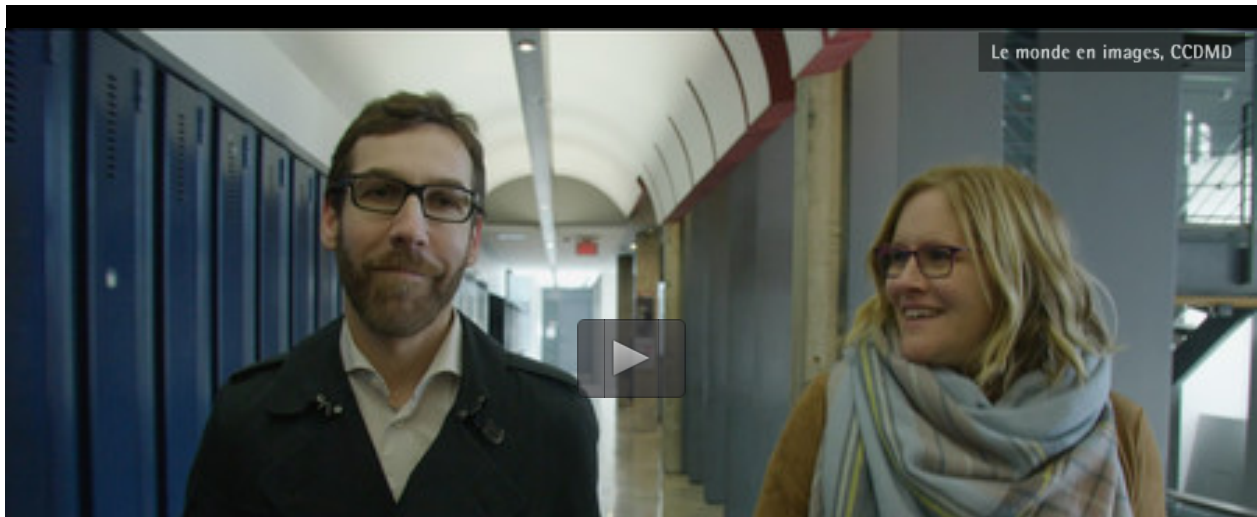
← Précédent

Propos de Dave Ellemberg recueillis par Dominique Fortier et Elsa Laflamme

Entretien

Au printemps dernier, un spécialiste des troubles d'apprentissage est venu s'adresser aux responsables de centres d'aide en français (CAF) à l'occasion de leur rassemblement annuel ([Intercaf 2018](#), cégep de Trois-Rivières). Il s'agit du neuropsychologue **Dave Ellemberg**. Sa conférence, intitulée *TA 101 : Comprendre les troubles d'apprentissage pour bâtir la réussite*, a suscité tant d'intérêt qu'une suite s'est imposée. À l'invitation du CCDMD, **Elsa Laflamme**, enseignante de littérature et responsable du CAF au cégep Gérald-Godin, a accepté de mener un entretien avec le D^r Ellemberg sur la question de l'aide apportée dans les CAF aux élèves ayant des troubles d'apprentissage. Le texte qui suit reprend l'essentiel des propos qu'ils se sont échangés au cégep Gérald-Godin, à l'automne 2018.

Dave Ellemberg est neuropsychologue. Professeur à l'Université de Montréal et chercheur au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, il défend au sein de différentes instances, dont le ministère de l'Éducation, la cause des personnes qui ont des troubles d'apprentissage. En outre, le D^r Ellemberg se prononce à l'occasion dans les médias à titre d'expert sur des sujets en lien avec la santé du cerveau humain, notamment à l'émission *Les éclaireurs* de la radio de Radio-Canada.



Dave Ellemberg et Elsa Laflamme

ELSA LAFLAMME – D^r Ellemberg, pouvez-vous d'abord nous aider à comprendre ce qu'est un trouble d'apprentissage?

DAVE ELLEMBERG – La première chose à savoir, c'est que *trouble d'apprentissage* est un terme médical reconnu par l'Organisation mondiale de la santé. Il désigne une atteinte d'origine neurologique, donc qui se passe au niveau du cerveau. Il y a plusieurs troubles d'apprentissage, notamment la dyslexie, qui est un trouble spécifique de la lecture, la dysorthographe, qui est un trouble spécifique de l'orthographe, et le trouble du déficit de l'attention. Ces troubles font en sorte qu'une ou plusieurs fonctions du cerveau, très importantes pour apprendre, agissent moins bien. Ainsi, à l'école, l'élève peut avoir plus de difficultés. On pense que la plupart des troubles d'apprentissage sont d'origine génétique. Tout comme on peut venir au monde avec un souffle au cœur, on peut naître avec une petite différence au niveau cérébral, laquelle fera en sorte qu'on aura plus de mal à lire ou à écrire, alors que toutes les autres structures du cerveau fonctionnent bien. Sally Shaywitz, une chercheuse américaine, décrit les troubles d'apprentissage comme des « îlots de faiblesses dans un océan de forces ».

E. L. – Est-ce que les méthodes traditionnelles d'enseignement – par exemple, la révision d'une règle de grammaire et son application par la suite – fonctionnent dans le cas où un étudiant ou une étudiante présente des troubles d'apprentissage?

D. E. – Évidemment, tout dépend du type de trouble d'apprentissage. Par exemple, lorsque la difficulté se situe sur le plan de l'organisation, de la planification ou de l'attention, ces méthodes seront efficaces si elles sont combinées à une approche métacognitive, qui permet d'apprendre à apprendre. Par contre, lorsqu'on parle de dysorthographe, il ne s'agit pas seulement d'apprendre à apprendre. Malgré tous les trucs, toutes les stratégies, tous les efforts mis en place, l'élève aura toujours de la difficulté. Il faut alors trouver des moyens compensatoires. Vous savez, les élèves éprouvant des troubles d'apprentissage et qui se rendent jusqu'au cégep ont travaillé très fort tout au long du primaire et du secondaire. Ils ont reçu beaucoup d'aide de leurs enseignants et de leurs parents, et peut-être aussi de professionnels tels que des orthopédagogues. Quand ils viennent me consulter en clinique de neuropsychologie, souvent, ces jeunes-là vont me dire : « Les règles du participe passé, je les connais par cœur, je peux les réciter, mais quand vient le temps de les appliquer dans le contexte d'une phrase ou d'un texte, j'y arrive pas. Un *complément d'objet direct*, je trouve pas ça. » Il faut donc chercher d'autres moyens pour les soutenir; par exemple, les aider à

développer des outils personnels, tels qu'une grille d'autocorrection ou un petit dictionnaire individualisé, ou les familiariser avec des logiciels comme Antidote.

Par ailleurs, il faut aussi être attentif aux exigences et aux attentes envers les étudiants et étudiantes éprouvant un trouble d'apprentissage. Dans les cours autres que le français, ce n'est pas une bonne idée de les pénaliser pour les fautes de langue parce que d'eux-mêmes, sans aide, sans ces moyens palliatifs, ils n'arriveront pas à les éviter. Dans les cours de français, ce sur quoi on doit miser, c'est leur apprendre à utiliser des outils afin qu'ils développent une plus grande autonomie.

En ce qui concerne la dyslexie, il faut être conscient de la limite neurofonctionnelle que ce trouble implique. Avec le temps et de l'aide, par exemple le soutien des tuteurs du CAF, les jeunes peuvent arriver à lire avec plus de précision, à mieux décoder les sons. Mais la vitesse à laquelle un élève dyslexique lira demeurera toujours plus lente que la moyenne. L'âge auquel on atteint la vitesse de croisière en lecture qu'on gardera à l'âge adulte, c'est à peu près 12 ans. C'est jeune! Après, ce qui s'améliorera, c'est la précision ou l'habileté à lire des mots complexes. La vitesse est d'environ 200 mots par minute lorsqu'on lit à haute voix, et elle double ou triple lorsqu'on lit dans notre tête. Un bon lecteur lira donc environ 400 à 600 mots par minute dans sa tête. Une personne qui a une dyslexie légère, pour sa part, malgré toute l'aide qu'elle peut recevoir, n'atteindra que 180 mots par minute à voix haute. Or, si l'écart entre 180 et 200 mots ne paraît pas si grand, la personne dyslexique ne lira pas plus vite dans sa tête : ce sera toujours 180 mots par minute.

Imaginez une jeune fille dyslexique qui, une fois au cégep ou à l'université, se retrouve avec cinq ou six chapitres à lire en une semaine : elle ne dispose pas de plus de temps que les autres pour les lire. Ou encore, cet élève qui doit répondre en une heure à 50 questions d'examen à choix multiples. Tous les autres étudiants prendront peut-être 45 ou 50 minutes pour y répondre, alors que lui, il lui faudrait 1 heure et demie. Que peut-on faire pour cet étudiant? Lui enseigner à lire plus vite? Non! On ne peut pas parce que son cerveau a une limite neurofonctionnelle. Cet étudiant peut faire un bon jogging, mais pas une course à grande vitesse. S'il lit plus vite, ce serait au détriment de sa compréhension. Il faut donc l'aider à accepter son rythme de lecture, celui qui lui permet de comprendre ce qu'il lit.

E. L. – Et ce sont des choses qu'on peut faire, justement, dans le contexte d'un service d'aide individualisée comme celui qu'offre le centre d'aide en français. On peut aider les étudiants à prendre conscience de leur propre rythme de lecture. Par ailleurs, comme vous le savez, ces élèves sont jumelés à des tuteurs et des tutrices. Forcément, certains et certaines ignorent qu'ils sont aux prises avec un trouble d'apprentissage. Voyez-vous des avantages ou des inconvénients à ce travail en dyades dans un contexte d'aide en français?

D. E. – C'est certain que le pairage doit se faire avec un tuteur ou une tutrice qui a une compréhension du jeune qui a un trouble d'apprentissage, de ses limites, mais aussi de ses forces. Et quand je dis *limites*, je parle de limites sur le plan neurologique qui font en sorte que l'on peut aider l'élève à atteindre ses objectifs, mais à la condition qu'il puisse aussi bénéficier de mesures de soutien. J'observe souvent des jeunes qui, au secondaire ou au cégep, avant de comprendre la nature de leurs difficultés, sont près d'une situation d'échec, ou carrément en situation d'échec. Il faut d'abord identifier le trouble d'apprentissage pour pouvoir mettre en place des moyens palliatifs. Ces mesures offertes aux élèves qui ont un trouble d'apprentissage, c'est leur paire de lunettes à eux! Grâce à cette aide, ils arrivent à surmonter leurs difficultés. Une paire de lunettes pour quelqu'un qui a une dyslexie, c'est un peu plus de temps. Une paire de lunettes pour quelqu'un qui a une dysorthographe, c'est Antidote, par exemple.

E. L. – Sans que ce soit dans leur mandat de formuler des recommandations, les tuteurs et tutrices sont placés en première ligne pour observer les difficultés des élèves. Qu'est-ce qui pourrait les mettre sur la piste d'un trouble d'apprentissage qui ne serait pas diagnostiqué?

D. E. – Je pense que les gens autour ont un rôle important à jouer pour repérer des troubles d'apprentissage. Il y a trois signes qui peuvent leur mettre la puce à l'oreille.

Premier signal d'alerte : l'étudiant est en situation d'échec ou près de l'être. Deuxième signal : l'étudiant réussit, mais en fournissant beaucoup plus d'efforts que les autres. Troisième signal : l'étudiant semble éprouver des difficultés sur le plan psychoaffectif. Ces trois signaux-là, donc, peuvent laisser penser que quelque chose ne va pas.

Prenons l'étudiant en situation d'échec. Les causes de l'échec peuvent varier, elles peuvent notamment être liées au contexte socioéconomique – par exemple, une jeune qui déménage pour aller étudier dans un cégep éloigné, se retrouvant avec beaucoup de choses à gérer. Toutefois, la situation d'échec peut être causée par un trouble d'apprentissage. Si on comprend l'origine du problème de la personne, on peut alors mieux l'aider.

Pour ce qui est de l'étudiant qui réussit au prix de grands efforts, on tend parfois à négliger son cas, car il obtient d'assez bons résultats. Cependant, ce jeune travaille durement, il consacre beaucoup d'heures à ses études, il cherche parfois du soutien au CAF, etc., et peut s'épuiser. Cette situation mène parfois même au décrochage. Il faut alors chercher à comprendre pourquoi il doit travailler si fort. Est-ce qu'il a un trouble d'apprentissage? Si oui, lequel?

Enfin, un jeune peut se comporter en classe ou au CAF de manière inappropriée. Par exemple, être un peu agressif ou opposant, ou encore, se montrer replié sur lui-même. Ces comportements peuvent être des symptômes d'un trouble. Lorsqu'on vit des échecs à répétition en lien avec un trouble d'apprentissage, ça a un impact, à la longue, sur le plan affectif.

Ces trois signaux d'alerte doivent être pris au sérieux. On peut ainsi suggérer à l'étudiant ou l'étudiante une évaluation plus approfondie de ses difficultés pour en déterminer l'origine, que ce soit en neuropsychologie ou avec d'autres professionnels.

E. L. – Au sujet de ce recours aux professionnels... Au centre d'aide, évidemment, nos tuteurs ne sont pas formés en orthopédagogie. Ce ne sont pas des spécialistes des troubles d'apprentissage. Est-ce qu'on n'aurait pas avantage à diriger d'abord le jeune qui a un trouble d'apprentissage vers une personne spécialisée dans ce domaine? Et en quoi est-ce que le CAF peut être complémentaire dans l'aide apportée aux étudiants ayant des troubles d'apprentissage?

D. E. – Le centre d'aide en français apporte quelque chose de complémentaire, un soutien qui est personnalisé, individualisé. Bien sûr, vos tuteurs et tutrices n'ont pas tous les outils, ce n'est pas leur mandat d'entreprendre une rééducation. Or, dans une perspective de pédagogie inclusive, on a besoin de professionnels non seulement au primaire et au secondaire, mais également au cégep et à l'université. Il faut plus de professionnels tels que des orthopédagogues, des orthophonistes, des psychoéducateurs, etc., parce que le petit coup de pouce structurant peut faire toute une différence. L'avenir des jeunes se joue aussi au cégep et à l'université! Par ailleurs, ces professionnels peuvent également soutenir les tuteurs du CAF et les aider à connaître leurs limites, ce qui est important.

E. L. – Pour l'instant, on manque de ressources dans nos cégeps. On ne peut souvent que recommander aux étudiants de consulter au privé, à l'extérieur du collège. On observe par ailleurs une hausse du nombre d'élèves

ayant des troubles d'apprentissage dans nos établissements postsecondaires. Comment expliquez-vous cette augmentation?

D. E. – C'est une bonne chose qu'il y ait de plus en plus de ces étudiants! Mais, en fait, les troubles d'apprentissage, ce n'est pas nouveau. Je me rappelle ce qu'un homme m'a dit un jour, lors d'une discussion dans le cadre de l'évaluation neuropsychologique de son fils dyslexique. Le rêve de son garçon était de devenir bibliothécaire, et il devait donc poursuivre ses études au cégep. Le père me dit, comme ça, en plein milieu de l'entrevue : « Mais, les troubles d'apprentissage, ça a toujours existé! C'est juste que dans mon temps, on connaissait pas ça, pis on nous aidait pas. » Ce père avait compris bien des choses!

Il avait compris d'abord que les troubles d'apprentissage, ce n'est pas une affaire de mode, comme certains pensent. Il avait compris aussi, que, depuis les années 1980-1990, des parents d'élèves ayant des troubles d'apprentissage et qui avaient à cœur la réussite de leurs enfants, sont allés chercher l'aide et les services pour favoriser cette réussite. Dans les 15 ou 20 dernières années, on a tout mis en place pour ces jeunes et ils ont généralement réussi à passer à travers les obstacles, à franchir l'étape du primaire, puis celle du secondaire, pour se rendre au cégep. On a par le fait même diminué le décrochage scolaire, qui s'expliquait en partie par le manque de soutien aux élèves ayant des troubles d'apprentissage.

Ceux et celles qui atteignent le cégep sont des combattants, des survivants parce qu'ils ont travaillé très fort. Et c'est bien parce qu'ils peuvent apporter quelque chose d'incroyable à la communauté, quelque chose qu'on perdait avant. Notre rôle, comme société, est de s'assurer qu'on puisse les garder en leur offrant le service qui les mènera à la réussite et qui, ultimement, leur permettra de contribuer à notre société.



Elsa Laflamme : « Je me souviens de votre conférence à l'Intercaf 2018, D^r Elleberg. Elle a vraiment changé ma perception des troubles d'apprentissage et a énormément enrichi ma pratique d'enseignante. »



Dave Ellemberg : « Une paire de lunettes pour quelqu'un qui a une dyslexie, c'est un peu plus de temps accordé à l'examen. Une paire de lunettes pour quelqu'un qui a une dysorthographe, c'est Antidote, par exemple. »



Dave Ellemberg, Dominique Fortier (CCDMD) et Elsa Laflamme. Le CCDMD remercie la direction du cégep Gérald-Godin d'avoir permis la réalisation de l'entrevue dans son établissement.



NDLR

Du 30 janvier 2018 au 20 février 2018, les répondants de 42 CAF d'établissements collégiaux (collèges et centres d'études publics ou privés, francophones ou anglophones) ont rempli un questionnaire intitulé *La situation des centres d'aide en français (2017-2018)*. Parmi les quelque 70 questions, cinq portaient sur l'accueil au CAF des élèves en grande difficulté : *Y a-t-il des ressources spécifiques au CAF pour soutenir les élèves en grande difficulté d'apprentissage? Lesquelles? Ces ressources sont-elles suffisantes? Y a-t-il une collaboration entre les services d'aide adaptés et le CAF? Le cas échéant, de quelle nature est-elle et est-elle suffisante?* Pour en savoir plus, consultez [ici](#) les pages 25 à 28 du compte rendu des résultats de cette enquête.



Télécharger l'article au format PDF

PARTAGER



UN TEXTE DE



Dominique Fortier

Chargée de projets au CCDMD



Elsa Laflamme

Enseignante de littérature et responsable du CAF au cégep Gérald-Godin

